

3I CONSEIL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 78 RUE SPONTINI 75116 - PARIS

SIREN : 983 285 578

SIRET : 983 285 578 000 16

APE : 9609 Z

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 11 DECEMBRE 2025

Le onze Décembre 2025, à 10 heures, au siège social de la société 3i Conseil,
Madame Ana Bibay, associé unique et Présidente.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège social de la société
- Modification corrélative de l'article 4 des statuts – siège social,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'Associé unique décide de transférer le siège social de la société au 7 rue du Colonel Moll à Paris (75017) à compter de ce jour.

En conséquence de cette décision l'article 4 des statuts sera modifié comme suit :

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé au 7 rue du Colonel Moll 75017 - Paris

Le reste de l'article demeure sans changement

DEUXIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'associé unique
Ana Bibay

